



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'enseignement de spécialité de musique au Lycée St François d'Assise (La Roche sur Yon)

Le lycée privé sous contrat St François d'Assise propose :

- un enseignement optionnel de musique en seconde, première et terminale,
- un enseignement de spécialité de musique en première et terminale.

Ces enseignements sont assurés par deux professeurs et s'adressent à des élèves aux profils et aux parcours variés. La musique et les arts occupent une place importante dans la vie de l'établissement et contribuent de manière significative à son identité culturelle.

Enseignants

Pauline BRET et Laurent PONTOIZEAU



L'enseignement de spécialité musique

au lycée Saint-François d'Assise

Un enseignement de spécialité musique ancré dans la pratique et les projets

L'enseignement de spécialité musique au lycée Saint-François d'Assise s'inscrit dans une dynamique fortement soutenue par l'établissement. Visible tout au long de l'année à travers de nombreux concerts et projets artistiques, il accueille des élèves aux profils et parcours musicaux variés, réunis par le goût de la pratique, de la création et du travail collectif.

Des espaces et des équipements adaptés aux pratiques musicales

Les élèves bénéficient d'un environnement matériel riche et diversifié, permettant d'aborder aussi bien les pratiques instrumentales et vocales que l'écoute et la création musicale.



Salle d'écoute

SALLE D'ÉCOUTE : ordinateur, projecteur, enceintes dédiées, piano numérique.

SALLE DE PRATIQUE PRINCIPALE : sonorisation, micros, amplis, batterie, piano numérique, deux synthétiseurs, basse, guitares électriques et acoustiques, percussions diverses, pads électroniques, ordinateur et carte son.

PETITE SALLE DE PRATIQUE "ÉLECTRIQUE" : batterie, sonorisation, amplis, piano numérique.

PETITE SALLE DE PRATIQUE "ACOUSTIQUE" : piano droit, sonorisation.

AUDITORIUM :

sonorisation et éclairage pour spectacles et conférences, matériel de concert (enceintes, console numérique, parc de micros).

Les élèves internes peuvent accéder à ces espaces sur inscription ; en journée, l'accès est possible avec l'autorisation des enseignants.

Organisation des apprentissages et modalités d'évaluation

L'enseignement articule pratiques collectives, réflexion musicale et préparation progressive aux épreuves du baccalauréat.

Contrôle continu :

- au moins une évaluation écrite par trimestre,
- une ou plusieurs évaluations de pratique (projets),
- notes de créations et d'exposés selon les séquences.



Préparation aux épreuves de spécialité :

- deux périodes de baccalauréat blanc,
- épreuves blanches intégrées aux cours,
- projets de création en classe de première et de terminale,
- entraînements réguliers à l'oral (oraux préparatoires, recherches sur l'actualité musicale, présentation et analyse de citations musicales).

Recrutement et information des élèves

Il n'existe pas de critères sélectifs spécifiques pour l'entrée en spécialité musique.

La demande s'effectue lors des inscriptions au printemps.

- Communication assurée dans le réseau de l'enseignement privé, auprès des collèges et des familles.
- Avis consultatifs des professeurs de collège, des enseignants du lycée et du professeur de musique.
- Un avis est également formulé entre la classe de première et la terminale afin de donner des repères aux élèves.



La spécialité est présentée par les enseignants de collège, et le lycée organise chaque année des concerts pédagogiques à destination des élèves de 6ème, favorisant la découverte des instruments et des parcours possibles.

Une pédagogie fondée sur le collectif et la diversité des parcours

Les élèves travaillent fréquemment en groupes hétérogènes, ce qui permet l'entraide, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel. Des parcours de plusieurs semaines peuvent être proposés, notamment pour des remises à niveau ou des approfondissements ciblés.

Projets artistiques, partenariats et sorties culturelles

La spécialité musique est étroitement liée à une programmation artistique dense, ouverte sur le territoire.

CONCERTS ET TEMPS FORTS

- Concert de rentrée (élèves de spécialité)
- Concert « Octobre rose » (option première et terminale)
- Concert de Noël (tous les élèves)
- Carnaval : groupe Batucada
- Semaine des Arts : concerts et projets interdisciplinaires (arts plastiques, théâtre)
- Concerts pédagogiques pour les élèves de sixième
- Concert à destination de l'IME (élèves de spécialité)

SORTIES ET PARTENARIATS

- Séjour à Paris : *Tosca* à l'Opéra Bastille, *Chicago* au Casino de Paris, Philharmonie de Paris (35 élèves de terminale)
- Projet d'éducation artistique et culturelle avec l'ONPL autour de la *Symphonie du Nouveau Monde* (31 élèves de seconde)
- Partenariat avec le conservatoire CYEL : ateliers et concerts de percussions
- Atelier de création « *La Fabrique à musique* » avec le Quai M (spécialité première)
- Spectacles au Grand R – scène nationale
- Partenariats et conférences au Quai M – scène de musiques actuelles

Ensembles vocaux et instrumentaux



La chorale et les ensembles instrumentaux ne disposent pas de créneaux spécifiques hebdomadaires, mais sont intégrés aux projets artistiques et aux concerts de l'année (Noël, Semaine des Arts, restitutions publiques). Ils constituent des temps forts de pratique collective, sans être des éléments constitutifs obligatoires de l'enseignement de spécialité.

Orientations post-baccalauréat

Les parcours des élèves témoignent de la diversité des débouchés possibles. Pour l'année 2025 :

- 40 % : métiers de la musique
- 10 % : métiers du son
- 50 % : autres domaines de formation

Une spécialité soutenue et valorisée

L'établissement soutient activement les disciplines artistiques. L'enseignement de spécialité musique occupe une place centrale dans la vie du lycée, rythmée par les concerts, les partenariats et les projets collectifs.

Elle permet aux élèves de développer une pratique musicale exigeante, une culture artistique solide et des compétences transversales utiles à la poursuite d'études supérieures, dans le champ musical ou au-delà.



Auditorium

Paroles d'élèves

Enseignement de spécialité musique,

Lycée Saint-François d'Assise

Comment avez-vous connu l'enseignement de spécialité musique ?

- Lors des portes ouvertes.
- Par le bouche-à-oreille
- Grâce aux concerts de la Semaine des Arts ; je ne faisais pas l'option musique en seconde.
- Je suis interne et je voulais faire musique ; je n'ai pas été pris en bac technologique S2TMD.
- Grâce à ma professeure de musique du collège, qui enseigne aussi ici.
- Mon frère était au lycée en spécialité musique, il m'en a parlé, il a bien aimé ; j'ai fait l'option et, lors des présentations, je me suis décidé.
- Je ne jouais pas au départ, j'écoutais surtout ; j'ai commencé à pratiquer en 4e, j'ai pris l'option « pour voir », puis j'ai vraiment voulu continuer en spécialité.
- Je ne savais pas trop ; des amis étaient en spécialité, je suis donc entré directement en première.

Qu'est-ce que l'enseignement de spécialité musique vous apporte ?

- De la confiance en soi, du bonheur.
- De la culture, des choses que l'on n'aurait pas apprises dans d'autres enseignements.
- L'écoute et le travail d'équipe ; en plus, on joue ensemble.
- Une amélioration de l'oreille.
- Du lâcher-prise : en concert, on est face à des personnes qui n'ont pas l'habitude de nous voir jouer.
- Un groupe soudé : on travaille, mais c'est un cours qui fait du bien ; on vit notre passion, avec une bonne entente.

L'enseignement de spécialité musique est-il exigeant ?

- Je n'ai pas fait de solfège ; je demande souvent la définition de certains termes, mais de moins en moins.
- Pour les morceaux, cela s'adapte complètement à notre niveau.
- Pour l'écoute, on découvre beaucoup de choses.

Faut-il être au conservatoire pour réussir en spécialité musique ?

- On n'est pas obligé d'être au conservatoire pour faire la spécialité.
- Si la personne est motivée et sait où chercher, elle peut y arriver.
- Au conservatoire, on ne voit pas les mêmes choses : ici, c'est davantage la théorie de l'écoute.
- Ici, on est plus libre ; on ne demande pas des progrès énormes pour pouvoir jouer ensemble.

Quelles compétences développez-vous au-delà de la musique ?

- Le travail avec les autres et la cohésion de groupe.
- Je suis dyspraxique et, grâce à la musique, cela m'aide à développer ma motricité ; j'y arrive.

Qui continue la spécialité musique en terminale, et pourquoi ?

- J'adore la musique ; j'envisage de choisir la spécialité histoire-géographie, géopolitique comme deuxième spécialité.
- On m'a indiqué que ce n'était pas un frein pour l'orientation et que cela montre qu'on peut continuer avec un parcours différent, plus ouvert, et un CV intéressant.
- Je souhaite faire une faculté de musicologie ; c'est une suite logique.

Qui arrête la spécialité en fin de première, et pour quelles raisons ?

- Moi, parce que je ne sais pas encore ce que je vais faire plus tard ; je m'oriente plutôt vers un parcours scientifique (mathématiques et SVT).
- Moi aussi : mathématiques, physique, STI2D ; je garderai l'option musique en terminale.

Quels conseils donneriez-vous à un élève qui hésite ?

- Ne pas hésiter : ça apporte beaucoup de choses, beaucoup de plaisir, et on fait des concerts.
- En première, j'ai choisi deux spécialités scientifiques ; la spécialité musique apporte de la détente.
- Cela permet de se découvrir et de mieux savoir ce que l'on veut faire.
- Il faut se demander ce que l'on veut faire plus tard : si on veut être ingénieur, cela peut être compliqué, sauf peut-être dans le son.

- On peut venir découvrir en seconde : on n'est pas obligé de continuer ; si l'option plaît, on décide ensuite.

Que souhaitez-vous faire après le lycée ?

- BTS audiovisuel, métiers du son, pour travailler ensuite dans la musique ou le cinéma.
- Études de musicologie pour devenir enseignant en musique.
- Orientation à l'université du Mans, dans les métiers autour de l'acoustique.
- Professeur de langues étrangères, avec l'envie d'essayer de vivre de la musique à côté.

En un mot, comment définiriez-vous la spécialité musique au lycée Saint-François d'Assise ?

- Plaisir
- Incroyable
- Épanouissement
- Détente